



## **Services à domicile et établissements\* pour personnes âgées :**

### **Les professionnels restent mobilisés !**

Le 30 janvier, partout en France, des dizaines de milliers de professionnels de services à domicile et établissements pour personnes âgées ont répondu à l'appel à la grève nationale de l'intersyndicale, soutenue par l'AD-PA et les organisations des retraités et familles.

En dépit d'un mouvement d'opinion aussi large et sans précédent, le Président de la République ne s'est toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées.

Or il est temps que l'Etat entende la nécessité de :

- Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.
- Pérenniser le financement de l'aide à domicile, abroger les dispositions législatives baissant les dotations des établissements et maintenir tous les effectifs
- Augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile et appliquer le ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement (prévu par le Plan Solidarité Grand Age de 2006)
- Revaloriser les salaires et les frais de déplacement, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales.

**En conséquence, CFDT, CGT, FO organisent une nouvelle journée de grève et d'actions le 15 mars prochain.**

L'intersyndicale, soutenue par les organisations de retraités et familles, appelle l'ensemble des personnes âgées, familles et professionnels à se joindre à cette journée de mobilisation.

L'intersyndicale organisera en ce sens une conférence de presse le 12 mars.

\*ce mouvement concerne tous les services à domicile et établissements publics et privés (EHPA, EHPAD, USLD, hôpitaux gériatriques) pour personnes âgées.

**Rassemblement le 15 mars à Angers,  
devant la Préfecture à 10h30.**